

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M _____
S
no de résolution
ou annotation

Province de Québec

Municipalité de St-Herménégilde

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de St-Herménégilde, tenue à l'hôtel de ville 776, rue principale, le 4 mars 2013, à 19h30, présidée par la Mairesse, Lucie Tremblay, à laquelle assistaient les conseillers:

M. Réal Crête	M. Mario St-Pierre
M. Jean-Claude Daoust	M. Jean-Claude Charest
Mme Sylvie Viau	M. Ronald Massey

Et la secrétaire-trésorière Nathalie Isabelle.

2013-03-04-01: MODIFICATIONS À L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le conseiller Jean-Claude Charest demande l'ajout du sujet «Demande de Daniel Joyal » à Divers.

2013-03-04-02: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suggéré par la secrétaire-trésorière en incluant les modifications.

1. Prière
2. Modification de l'ordre du jour
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de question
5. Adoption des minutes du 4 février 2013
6. Lecture et approbation des comptes
 - Liste des comptes fournisseurs
 - Rémunérations, prélèvements et autres
7. Rapports : Maire et inspecteurs en bâtiment et en environnement et voirie
8. Résolution
 - Radiation des comptes de taxes non-payés 2010
 - Pacte rural – Appui projet des Loisirs Montage financier
 - Fondation Neil et Louise Tillotson – Appui projet des Loisirs
 - Appel d'offres Abat-poussière
 - Fauchage des abords routiers
 - Inscription Congrès ADMQ
 - Appel d'offres jeux d'eau
 - Entente relative à la Fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la MRC de Coaticook - Résolution
 - Entretien paysager 2013
 - Événement Raid Jean Davignon 2013 – Demande d'autorisation utiliser une nouvelle fréquence sur notre antenne pour assurer la sécurité de l'événement
 - Appui à la mise en place du Fonds d'investissement des équipements récréatifs de l'Estrie (FIÈRE)
 - Carrefour action municipale et famille – Appel de candidature au conseil d'administration
 - Club VTT Mont Hereford – Demande d'aide financière (250\$)
 - CAB – Nomination du bénévole de l'année
9. Usine d'épuration
10. Aqueduc
 - Mise à jour du Manuel de gestion du réseau d'eau potable
11. États financiers mensuels au 28 février 2013
12. Adoption du rapport de correspondance
13. Régie incendie
 - Dépôt rapport financier 2012 (sommaire)
14. Régie des déchets solides
 - Dépôt rapport financier 2012

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

- Adoption Règlement d'emprunt # 2013-001, relatif au financement de l'implantation des cellules #2 et #3 du lieu d'enfouissement technique au montant maximal de 2 132 937.69\$ Tableau d'estimation des coûts

15. Divers

- Date de la prochaine réunion de travail (25 mars 2013)
- Association APELL au Lac Lippée : Demande un représentant de la municipalité lors de leur Assemblée générale le 1^{er} juin 2013 de 10h à 13h pour répondre aux questions
- Demande Daniel Joyal

16. Période de question

17. Varia

18. Levée

Adopté.

2013-03-04-03: PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen demande des explications sur le tableau du Budget 2013 vs 2012. Il demande aussi les raisons de la hausse de taxes reliée à la valeur foncière. Le conseil mentionne que l'absence de la taxe d'accise en 2013 explique en bonne partie cette augmentation ainsi que certains projets.

Un citoyen riverain du lac Lippé demande la permission d'utiliser le terrain de la municipalité près de l'usine d'épuration pour installer un jeu de pétanque. Le conseil est ouvert à cette demande. L'inspecteur municipal fera la vérification de la faisabilité du projet (superficie suffisante et autre) et en fera rapport au conseil. Un suivi sera fait auprès du citoyen.

2013-03-04-04: ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2013

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Viau et résolu à l'unanimité que les minutes du 4 février 2013 soient adoptées telles que rédigées.

Adopté.

2013-03-04-05: LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Massey et Résolu à l'unanimité que les comptes à payer présentés par la secrétaire-trésorière dont un certificat de disponibilité à été émis pour les dépenses encourues soient payés. Chèques 3384 à 3426 inclusivement.

Les membres du conseil reçoivent le rapport des comptes à payer (82 617.05\$) et le rapport de salaires versés (février 2013) en date du 4 mars 2013.

Adopté.

2013-03-04-06: RAPPORT DU MAIRE ET INSPECTEURS

Aucune nouvelle information.

2013-03-04-07: RADIATION DES COMPTES DE TAXES NON PAYÉS DE L'ANNÉE 2010

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust et résolu à l'unanimité;

Que la municipalité de St-Herménégilde accepte la radiation des comptes de taxes non payés de l'année 2010 qui n'ont pas été transférés pour la vente pour taxes.

Adopté.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde

M
S
no de résolution
ou annotation

2013-03-04-08: APPUI AUX LOISIRS DE ST-HERMÉNÉGILDE - DEMANDE AU PACTE RURAL POUR L'ACHAT DE MODULES DE JEUX D'EAU

Monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust enregistre sa dissidence.

Vote : Pour : Réal Crête, Sylvie Viau, Mario St-Pierre et Lucie Tremblay

Contre : Jean-Claude Daoust, Jean-Claude Charest et Ronald Massey

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu ;

D'appuyer les Loisirs de St-Herménégilde dans leur demande au Pacte rural pour le projet « Achat de modules de jeux d'eau ». Le montant de la demande représente un montant de 18 256\$ pour un projet totalisant des coûts de 95 216\$.

Adopté.

2013-03-04-09: APPUI AUX LOISIRS DE ST-HERMÉNÉGILDE - DEMANDE À LA FONDATION NEIL ET LOUISE TILLOTSON POUR L'ACHAT DE MODULES DE JEUX D'EAU

Monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust enregistre sa dissidence.

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu ;

D'appuyer les Loisirs de St-Herménégilde dans leur demande à la Fondation Neil et Louise Tillotson pour le projet « Achat de modules de jeux d'eau ». Le montant de la demande représente un montant de 47 608\$ pour un projet totalisant des coûts de 95 216\$.

Adopté.

2013-03-04-10: APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE ET L'ÉPANDAGE DE L'ABAT-POUSSIÈRE POUR L'ANNÉE 2013

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust et résolu à l'unanimité ;

Que la municipalité de St-Herménégilde donne mandat à la directrice générale, pour inviter les soumissionnaires désignés par le conseil, pour la fourniture et l'épandage de l'abat-poussière pour l'année 2013 ;

Seul le Calcium 35% avec la certification BNQ 2410-300 sera accepté. La quantité demandée représente environ 92 500 litres pour 50 km de chemins.

La soumission devra être en tout point conforme aux instructions à défaut de quoi la soumission pourra être rejetée. Cette soumission doit parvenir au bureau municipal de St-Herménégilde, dans une enveloppe scellée portant la mention « **SOUMISSION – FOURNITURE ET ÉPANDAGE DE L'ABAT-POUSSIÈRE POUR 2013** » jusqu'à 11h00, le 25 mars 2013 pour être ouvertes publiquement à ce moment. Il est de l'entière responsabilité du soumissionnaire de s'assurer que son enveloppe est acheminée en temps et lieu au bureau municipal.

La Municipalité St-Herménégilde ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui auront été reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le soumissionnaire.

Adopté.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde

M
S
no de résolution
ou annotation

2013-03-04-11: FAUCHAGE DES ABORDS ROUTIERS 2013

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust et résolu ;

De réserver les services de Travaux légers Enr. pour le fauchage des abords routiers de plusieurs chemins (environ 78.50 km) de la municipalité pour l'été 2013 et ce au coût de 40\$ /km bilatéral. La semaine réservée est la semaine du 1^{er} juillet 2013. Le nombre de kilomètres précis sera confirmé au plus tard à la fin mai 2013.

Adopté.

2013-03-04-12: CONGRÈS 2013 DE L'ADMQ

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Viau et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inscription au congrès de l'ADMQ 2013 pour Nathalie Isabelle, directrice générale.

Adopté.

2013-03-04-13: APPEL D'OFFRES POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION DE MODULES DE JEUX D'EAU POUR LES LOISIRS DE ST-HERMÉNÉGILDE

Monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust enregistre sa dissidence.

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu ;

Que la municipalité de St-Herménégilde donne mandat à la directrice générale, pour inviter les soumissionnaires désignés par le conseil, pour un appel d'offres pour les Loisirs de St-Herménégilde pour l'achat et l'installation de modules de jeux d'eau ;

La soumission devra être en tout point conforme aux instructions à défaut de quoi la soumission pourra être rejetée. Cette soumission doit parvenir au bureau municipal de St-Herménégilde, dans une enveloppe scellée portant la mention « **SOUMISSION – MODULES DE JEUX D'EAU** » **jusqu'à 11h00, le 21 mars 2013** pour être ouvertes publiquement à ce moment. Il est de l'entière responsabilité du soumissionnaire de s'assurer que son enveloppe est acheminée en temps et lieu au bureau municipal.

La Municipalité St-Herménégilde et Les Loisirs de St-Herménégilde ne s'engagent à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui auront été reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le soumissionnaire.

Adopté.

2013-03-04-14: ENTENTE RELATIVE A LA FOURNITURE DE SERVICES D'INGENIERIE ET D'EXPERTISE TECHNIQUE PAR LA MRC DE COATICOOK

ATTENDU qu'en vertu de la résolution CM2011-06-209, la MRC de Coaticook a présenté une demande d'aide financière dans le cadre du «Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM), volet 3» et ce afin de procéder à l'embauche d'une ressource pour les municipalités locales pouvant leur apporter un soutien technique en gestion contractuelle relativement à la réalisation de tous projets de construction, de réfection ou de réhabilitation d'ouvrages municipaux, entre autres, la validation de l'estimation préliminaire des travaux, la préparation d'appels d'offres et l'analyse des soumissions reçues ainsi que pour divers travaux ;

ATTENDU que le projet présenté par la MRC fut reconnu admissible aux fins du programme et à une

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M _____
S
no de résolution
ou annotation

aide financière maximale de 190 324 \$ sur 5 ans ;

ATTENDU que le conseil de la MRC a précédé à la signature d'un protocole d'entente avec le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire à cet effet ;

ATTENDU que la MRC doit également procéder à la signature d'une entente avec les municipalités locales pour la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique ;

ATTENDU que le conseil de la municipalité de Saint-Herménégilde prend en compte un projet d'«Entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la MRC de Coaticook» et en fait sien, comme ici au long reproduit ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust et Résolu à l'unanimité ;

- < d'approuver le projet d'«Entente relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique par la MRC de Coaticook» tel que décrit à la présente ;
- < d'autoriser le maire et la secrétaire-trésorière à le signer pour et au nom de la municipalité ;
- < de transmettre copie conforme de cette résolution à la MRC de Coaticook.

Adopté.

2013-03-04-15: SOUMISSION AMÉNAGEMENT PAYSAGER 2013

ATTENDU QUE Le Maître Jardinier propose de faire l'aménagement paysager de la municipalité au même montant que l'an dernier soit au montant de 3 000\$ plus les taxes applicables ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Charest et résolu à l'unanimité ;

QUE la municipalité de St-Herménégilde accorde le contrat à Le Maître Jardinier pour l'aménagement paysager 2013 au montant de 3 000\$ plus taxes plus un budget de 1500\$ pour les fleurs ;

QUE celui-ci devra planter en priorité des fleurs vivaces et ce dans le but à court terme d'avoir que des vivaces.

Adopté.

**2013-03-04-16: ÉVÉNEMENT RAID JEAN DAVIGNON 2013 – DEMANDE
D'AUTORISATION UTILISER UNE NOUVELLE FRÉQUENCE SUR
NOTRE ANTENNE POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DE L'ÉVÉNEMENT**

ATTENDU QU'une antenne a été installé par les municipalités d'East Hereford, St-Herménégilde, Saint-Malo et St-Venant-de-Paquette sur la tour du Mont Hereford afin d'assurer la communication des services d'urgence avec Beecher Falls Fire Department ;

ATTENDU QUE la municipalité d'East Hereford demande l'autorisation d'utiliser une nouvelle fréquence sur cette antenne afin d'assurer la sécurité de l'événement Raid Jean Davignon ;

ATTEND QUE cette fréquence serait en fonction pour une période de 2 semaines seulement dans la période de l'événement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité ;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M _____

S

no de résolution
ou annotation

D'autorisé l'ajout d'une nouvelle fréquence pour une période de 2 semaines pour assurer la sécurité de l'événement Raid Jean Davignon.

Adopté.

**2013-03-04-17: APPUI À LA MISE EN PLACE DU FONDS D'INVESTISSEMENT DES
ÉQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS DE L'ESTRIE (FIÈRE)**

CONSIDÉRANT que l'accessibilité à des équipements récréatifs sécuritaires et de qualité est un déterminant essentiel à une meilleure qualité de vie des communautés rurales et que le parc municipal est souvent le seul lieu public permettant au citoyen une pratique d'activités de proximité;

CONSIDÉRANT que le parc immobilier récréatif du milieu rural nécessite des interventions majeures pour contrer son caractère usé et désuet et pour qu'il réponde mieux aux nouveaux besoins afin d'assurer la sécurité et la qualité de la pratique par les citoyens;

CONSIDÉRANT que la mise à niveau des équipements récréatifs municipaux des communautés rurales de l'Estrie nécessite des investissements estimés actuellement à plus de 8 millions;

CONSIDÉRANT que les municipalités rurales ont une capacité financière restreinte pour assumer seules les investissements requis et qu'elles ont besoin de ressources financières pour soutenir leurs initiatives dans la rénovation et la mise aux normes de leurs installations et pour répondre aux nouveaux besoins des citoyens;

CONSIDÉRANT les difficultés d'accessibilité des municipalités rurales au programme québécois, le « *Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique* » dédié à la restauration et au développement des infrastructures récréatives et sportives et au déséquilibre marquant de l'investissement gouvernemental accordé au milieu rural. (Du 18 millions investis en Estrie; seulement 8 % de ce montant a été dédié à des projets issus des communautés de moins de 2 000 personnes qui représentent pourtant 77 % des municipalités de la région. Seulement 11 % de cette même enveloppe ont été injectés dans des communautés estriennes de moins de 5 000 personnes - statistiques septembre 2011);

CONSIDÉRANT que le Conseil Sport Loisir de l'Estrie a procédé au cours de la dernière année à la présentation de diagnostics pour chacun des parcs municipaux de l'Estrie auprès des gestionnaires municipaux afin d'effectuer certaines recommandations pour les rendre plus attrayants, plus accessibles et plus sécuritaires et est disposé à accompagner les municipalités pour les aider à faire les modifications optimales dans leurs parcs;

CONSIDÉRANT que le Conseil Sport Loisir de l'Estrie propose d'assumer le leadership d'une campagne de mobilisation visant à créer un fonds destiné aux municipalités rurales de l'Estrie permettant la mise à niveau et la bonification de leurs infrastructures récréatives;

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité ;

QUE LA MUNICIPALITE :

1. Manifeste sa volonté d'agir dans l'amélioration de ses installations récréatives pour les rendre plus attrayantes, plus accessibles et plus sécuritaires dans la mesure où des ressources financières sont disponibles pour l'accompagner dans ce chantier ;
2. Appuie le projet de la mise en place d'un *Fonds régional d'investissement des équipements récréatifs* (FIÈRE) dédié aux communautés rurales, collectif financier à créer faisant appel à la participation de divers partenaires (instances gouvernementales provinciales et régionales, milieu des affaires, etc.);

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M _____
S
no de résolution
ou annotation

3. Demande au gouvernement québécois qu'une part significative du « *Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique* » soit allouée à la région afin qu'elle puisse la gérer et l'investir de manière efficace et cohérente, selon ses propres besoins et au diapason des priorités locales et régionales;
4. Transmette une copie de cette résolution à la MRC et au Conseil Sport Loisir de l'Estrie avec l'autorisation de l'utiliser pour fins de représentations et de sensibilisation des différentes instances provinciales et régionales.

Adopté.

2013-03-04-18: CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE – APPEL DE CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aucune inscription.

2013-03-04-19: CLUB VTT MONT HEREFORD – DEMANDE D'AIDE FINANCIERE (250\$)

Le conseil mentionne que le Club devra avoir une lettre patente avant de recevoir une aide financière de la municipalité.

2013-03-04-20: CAB – NOMINATION D'UN BÉNÉVOLE DE L'ANNÉE

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Viau et résolu à l'unanimité ;

Que le conseil nomme « Brigitte Desruisseaux » comme bénévole de l'année. Trois personnes seront inscrites à la Soirée de reconnaissance : Brigitte St-Pierre, son conjoint et Sylvie Viau.

Adopté.

2013-03-04-21: USINE D'ÉPURATION

Un échantillon a été réalisé avec l'aide de Michel Poulin avec un échantillonneur emprunté à la municipalité de Ste-Edwidge. Un suivi des résultats d'analyses est fait avec l'aide de Michel Poulin. Un suivi sera fait concernant l'installation d'un système d'alarme à l'usine.

2013-03-04-22: AQUEDUC

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust et résolu à l'unanimité ;

Que le conseil accepte la soumission de Michel Poulin pour mettre à jour le manuel d'utilisation des infrastructures d'aqueduc au montant de 1 750\$ à condition que la formation soit incluse.

Adopté.

2013-03-04-23: ÉTATS FINANCIERS MENSUELS

La secrétaire-trésorière, Nathalie Isabelle, dépose les états financiers mensuels au 28 février 2013.

2013-03-04-24: RAPPORT DE CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière, Nathalie Isabelle, dépose le rapport de correspondance du 5 février 2013 au 4 mars 2013.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde

M
S
no de résolution
ou annotation

2013-03-04-25: RÉGIE INCENDIE

Madame la maire, dépose le rapport financier 2012. Le conseil de la Régie étudie les diverses possibilités de visites des résidences des quatre municipalités.

2013-03-04-26: DOSSIER DE TRANSFERT DE LA PROPRIÉTÉ DE TILLOTSON FARM & FOREST À FORÊT HEREFORD INC

La maire explique l'avancement du dossier de transfert. Les démarches se poursuivent et le transfert devrait normalement se concrétiser dans les prochaines semaines.

2013-03-04-27: RÉGIE DES DÉCHETS SOLIDES

Monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust, dépose le rapport financier 2012. Il explique les résultats 2012 et le règlement d'emprunt à adopter.

2013-03-04-28: RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES DE LA RÉGION DE COATICOOK - ADOPTION RÈGLEMENT D'EMPRUNT # 2013-001, RELATIF AU FINANCEMENT DE L'IMPLANTATION DES CELLULES #2 ET #3 DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE AU MONTANT MAXIMAL DE 2 132 937.69\$

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust et résolu à l'unanimité ;

Que le conseil adopte le Règlement d'emprunt no 2013-001 de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la Région de Coaticook, relatif au financement de l'implantation des cellules no 2 et 3 du lieu d'enfouissement technique au montant maximal de 2 132 937.69\$.

Adopté.

2013-03-04-29: DIVERS

Date de la prochaine réunion de travail : le 25 mars 2013 à 19h30.

Association APELL au Lac Lippée : Demande un représentant de la municipalité lors de leur Assemblée générale le 1^{er} juin 2013 de 10h à 13h pour répondre aux questions : la mairesse devrait être présente.

2013-03-04-30: PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen demande pourquoi le conseil accepte le projet au lac Lippé présenté au début de la réunion. Le conseil mentionne que l'inspecteur devra évaluer sur place la faisabilité du projet et ensuite faire un suivi au conseil.

Un citoyen demande pourquoi la municipalité n'offre pas le taux organismes lors de la location de salle communautaire aux organismes de l'extérieur de la municipalité. Le conseil mentionne que c'est la politique de la municipalité.

2013-03-04-31: VARIA

Dossier Daniel Joyal : Monsieur le conseiller Jean-Claude Charest présente la demande d'un citoyen concernant la possibilité que la municipalité prenne en charge son chemin. Le conseil mentionne que son dossier est entre les mains de l'inspecteur en bâtiment et en environnement. La municipalité ne prend aucun engagement à ce niveau.

2013-03-04-32: LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde

M _____

S

no de résolution
ou annotation

Monsieur le conseiller Mario St-Pierre propose la levée de l'assemblée à 21h58.

Adopté.

Secrétaire-trésorière

Maire

Je, Lucie Tremblay, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.